

# Exigences de publication liées aux fonds propres



## Table des matières

1	Vue d'ensemble de la gestion des risques, des indicateurs prudentiels clés et des actifs pondérés en fonction des risques (RWA).....	4
1.1	Objectif et gouvernance de la gestion des risques.....	4
1.2	Reporting des risques.....	5
1.3	Chiffres clés essentiels.....	5
2	Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires .....	8
3	Composition des fonds propres.....	10
4	Risque de crédit.....	13
4.1	Informations générales .....	13
4.2	Qualité de crédit des actifs .....	13
4.3	Atténuation des risques .....	20
4.4	Utilisation des notations externes.....	22
4.5	Pondérations-risques par catégories de positions .....	23
5	Risque de crédit de contrepartie.....	24
6	Risque de marché.....	28
7	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.....	29
7.1	Stratégie et procédures .....	29
7.2	Structure et organisation .....	29
7.3	Evaluation et mesure du risque .....	29
7.4	Réduction des risques .....	30
7.5	Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta EVE$ et $\Delta NII$ (tableaux IRRBBA1 et IRRBB1).....	31
7.6	Fluctuation de la valeur économique ( $\Delta EVE$ ).....	31
7.7	Fluctuation de la valeur de rendement ( $\Delta NII$ ).....	31
7.8	Options automatiques et comportementales.....	31
7.9	Monnaies .....	32
8	Risque de liquidité .....	35
8.1	Stratégie et procédures .....	35
8.2	Structure et organisation .....	35
8.3	Evaluation du risque .....	35
8.4	Plan d'urgence.....	35
8.5	Ratio de liquidité à court terme (LCR).....	35
8.6	Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR).....	37
8.7	Ratio de financement (NSFR) .....	38
8.8	Informations relatives au ratio de financement (NSFR) .....	39
9	Risque opérationnel.....	41
10	Ratio de levier.....	42

<b>TABLEAU 1 - KM1 - CHIFFRES CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (EN 1'000 CHF)</b> .....	6
<b>TABLEAU 2 - OV1 - APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LES RISQUES (EN 1'000 CHF)</b> .....	7
<b>TABLEAU 3 - LI1 - RÉCONCILIATION ENTRE LES VALEURS COMPTABLES ET LES POSITIONS RÉGLEMENTAIRES (1'000 CHF)</b> .....	8
<b>TABLEAU 4 – LI2 - RÉCONCILIATION ENTRE LES VALEURS COMPTABLES ET LES POSITIONS RÉGLEMENTAIRES (1'000 CHF)</b> .....	9
<b>TABLEAU 5 - CC1 - PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN COMPTE (1'000 CHF)</b> ....	10
<b>TABLEAU 6 - CC2 : RÉCONCILIATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN COMPTE AVEC LE BILAN (EN 1'000 CHF)</b> .....	11
<b>TABLEAU 7 - CCA - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES</b> .....	12
<b>TABLEAU 8 - CR1 - RISQUE DE CRÉDIT : QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS (1'000 CHF)</b> .....	13
<b>TABLEAU 9 - CR2 - RISQUE DE CRÉDIT : CHANGEMENTS DANS LES PORTEFEUILLES DE CRÉANCES ET DE TITRES DE DETTE EN DÉFAUT (EN 1'000 CHF)</b> .....	13
<b>TABLEAU 10 – CRB - RISQUE DE CRÉDIT : INDICATIONS ADDITIONNELLES RELATIVES À LA QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS (EN 1'000 CHF)</b> .....	14
<b>TABLEAU 11 - CR3 - RISQUE DE CRÉDIT : APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE (1'000 CHF)</b> .....	20
<b>TABLEAU 12 - CR4 - RISQUE DE CRÉDIT : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT ET IMPACT DES ATTÉNUATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)</b> .....	21
<b>TABLEAU 13 - CR5 - RISQUE DE CRÉDIT : POSITIONS PAR CATÉGORIES DE POSITIONS ET PONDÉRATIONS-RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)</b> .....	23
<b>TABLEAU 14 - CCR3 - RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE : POSITIONS SELON LES CATÉGORIES DE POSITIONS ET LES PONDÉRATIONS-RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)</b> .....	25
<b>TABLEAU 15 - CCR5 - RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE : COMPOSITION DES SÛRETÉS COUVRANT LES POSITIONS SOUMISES AU RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE (EN 1'000 CHF)</b> .....	26
<b>TABLEAU 16 - CCR8 - RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE : POSITIONS ENVERS LES CONTREPARTIES CENTRALES (EN 1'000 CHF)</b> .....	27
<b>TABLEAU 17 - IRRBBA1 - RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX</b> .....	33
<b>TABLEAU 18 - IRRBB1 - RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE ET LA VALEUR DE RENDEMENT</b> .....	34
<b>TABLEAU 19 – LIQ1 - LIQUIDITÉS - INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉS (LIQ1)</b> .....	37
<b>TABLEAU 20 – LIQ2 - LIQUIDITÉS - INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE FINANCEMENT (LIQ2)</b> .....	39
<b>TABLEAU 21 - LR1 - RATIO DE LEVIER : COMPARAISON ENTRE LES ACTIFS AU BILAN ET L'ENGAGEMENT TOTAL RELATIF AU RATIO DE LEVIER (EN 1'000 CHF)</b> .....	42
<b>TABLEAU 22 - LR2 - RATIO DE LEVIER : PRÉSENTATION DÉTAILLÉE (EN 1'000 CHF)</b> .....	43

# 1 Vue d'ensemble de la gestion des risques, des indicateurs prudentiels clés et des actifs pondérés en fonction des risques (RWA)

## 1.1 Objectif et gouvernance de la gestion des risques

Dans son rapport annuel, la banque décrit sa gouvernance de gestion des risques. L'objectif de cette gestion des risques est de protéger les actifs de la banque et d'assurer sa pérennité à long terme. La gestion des risques est omniprésente à tous les niveaux de l'organisation.

La gouvernance concernant la gestion des risques est détaillée dans la politique des risques et dans toutes les politiques de risques spécifiques (politique de risque de crédit, politique financière, ...). Ces politiques définissent les objectifs, missions, rôles et responsabilités de chaque département intervenant dans la gestion des risques. Elles se basent notamment sur l'ensemble des circulaires de la FINMA et des directives de l'ASB. Elles sont aussi complétées par des textes supranationaux comme le Basel Committee for Bank Supervision (BCBS).

La banque dispose de trois lignes de défense : (1) les contrôles de premier niveau sont effectués par les unités de front et *back office* ; (2) les départements spécialisés des Risques, de l'ALM et de la Conformité et du Juridique analysent et contrôlent les risques au niveau deux et (3) l'Audit interne. Les comités du Conseil d'administration surveillent spécifiquement certaines activités de la banque. En sus, l'audit externe rédige indépendamment un rapport annuel à destination du Conseil d'administration et de la FINMA.

Tous les ans, le Conseil d'administration revoit l'appétit au risque de l'établissement en fixant des limites (concept-cadre, banques, pays, enveloppes de risques par type d'activité). Ces limites sont définies selon un profil de risque cohérent et proportionné aux capacités financières et opérationnelles de la banque. Tout cas de violation ou de dépassement de ces limites doit être annoncé au Conseil d'administration.

La Direction Générale met en œuvre la gestion des risques validée par le Conseil d'administration. Elle diffuse les instructions administratives qui sont les directives d'organisation et de gestion des différentes activités de la banque. Ces instructions administratives sont complétées par des processus qui expliquent plus en détail la marche à suivre et les contrôles.

Pour ce faire, la banque dispose de plusieurs comités en charge de la gestion des risques qui se réunissent mensuellement. Le Comité ALM supervise la gestion financière de la banque, notamment la gestion du bilan, les risques de taux et de liquidité. Le Comité des Risques analyse l'état de tous les risques et reprend les informations des autres comités. D'autres comités analysent spécifiquement certaines activités (sous-Comité des Risques BCGEF, ...).

Les départements de contrôle sont en charge d'identifier, mesurer, contrôler et rapporter les risques de la banque, de vérifier que les limites définies par le Conseil d'administration sont respectées et d'assurer le reporting des risques à destination des comités. En sus, l'Unité d'Affaires Risques est en charge de la production des états réglementaires « Bâle III » pour la haute direction, les réviseurs externes et la FINMA. La Conformité et le Juridique définissent le cadre réglementaire interne et s'assurent du respect des réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, les activités transfrontalières et le dispositif normatif interne.

Plusieurs fois par an, le Comité de Contrôle du Conseil d'administration se réunit notamment avec l'audit interne pour évaluer le fonctionnement du système de contrôle mis en place par la Direction Générale. Le Conseil d'administration approuve et adopte le rapport d'exigences de publication liées aux fonds propres.

## 1.2 Reporting des risques

Les politiques des risques définissent les rapports de risques, leurs fréquences de production, leurs destinataires et leurs contenus.

L'établissement des rapports de risque est basé sur une architecture informatique dédiée à chaque type de risque (crédit, marché, opérationnel, conformité et juridique...). Les données permettent à la fois de produire des analyses sur la maison mère ou sur le groupe consolidé. Les indicateurs agrégés peuvent être audités et il est possible de revenir au niveau le plus granulaire (par exemple contrepartie ou transaction).

Les rapports présentent périodiquement la position risque de la banque selon la typologie des risques (crédit, marché, opérationnel, conformité et juridique) et vérifient l'adéquation du modèle d'affaires aux limites fixées par le Conseil d'administration ou par le régulateur.

Des rapports spécifiques présentent une projection de la position risque de la banque à un horizon temps de trois ans. Ces rapports se basent sur le scénario probable « optimal path » qui sert à construire le plan stratégique et financier. En sus de ce scénario, la banque détermine des scénarios macro-économiques adverses (en 2023, stagflation et perte d'attractivité de Genève) combinant des risques inhérents et des risques idiosyncratiques (fraude, cyber-risques, ...). Les Comités évaluent la position risque de la banque selon des combinaisons de ces scénarios, déterminent les impacts sur le compte de résultat, sur les ratios réglementaires ou ratios internes, sur le rating de la banque et sur sa capacité de refinancement. Puis ils proposent une liste de contre-mesures, évaluent leurs effets de protection et leur rapidité de mise en œuvre. Enfin, ces analyses sont validées par les organes de la banque.

La banque déploie cette approche de stress test à la totalité de son bilan au niveau maison mère et consolidé. Les impacts sont mesurés au travers des différents types de risques et des ratios de fonds propres, de sensibilité des fonds propres, ou de liquidité.

Les processus de saisie et de contrôles des informations dans le Core Banking System sont décrits dans les instructions administratives de la banque. Le Contrôle interne, l'Audit interne et l'Audit externe vérifient l'adéquation de ce système de contrôle.

## 1.3 Chiffres clés essentiels

La Banque Cantonale de Genève applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche standard pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Pour le risque opérationnel, la Banque appliquait l'approche standard avant le 31.03.2020.

Le périmètre de consolidation réglementaire est identique au périmètre de consolidation comptable.

Le ratio de fonds propres du groupe se situe à 17%, au-dessus du minimum réglementaire de 12.7% (banque de catégorie 3), en augmentation par rapport au 31.12.2022 (16.5%)

Le ratio de levier est de 7.1%, au-dessus de l'exigence réglementaire de 3%.

**Tableau 1 - KM1 - chiffres clés essentiels réglementaires (en 1'000 CHF)**

<b>KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires (en 1'000 CHF)</b>			
	<b>a</b>	<b>c</b>	<b>e</b>
	<b>31.12.2023</b>	<b>30.06.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
1	2'127'388	2'034'238	1'935'327
2	2'258'923	2'169'238	2'070'327
3	2'389'441	2'310'460	2'231'082
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>			
4	14'044'154	13'652'652	13'554'628
4a	1'123'532	1'092'212	1'084'370
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)</b>			
5	15.2%	14.9%	14.3%
6	16.1%	15.9%	15.3%
7	17.0%	16.9%	16.5%
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>			
8	2.5%	2.5%	2.5%
9			
10			
11	2.5%	2.5%	2.5%
12	9.0%	8.9%	8.5%
<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>			
12a(1)	4.0%	4.0%	4.0%
12b	0.7%	0.7%	0.7%
12c	8.5%	8.5%	8.5%
12d	10.3%	10.3%	10.3%
12e	12.7%	12.7%	12.7%
<b>Ratio de levier Bâle III</b>			
13	31'893'896	32'252'316	31'725'431
14	7.1%	6.7%	6.5%
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
15	8'362'687	8'555'859	8'636'025
16	5'097'463	4'956'934	4'678'918
17	164%	173%	185%
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>			
18	22'555'581	22'191'525	21'718'208
19	15'918'760	15'789'771	15'302'636
20	142%	141%	142%

Le tableau OV1 « Aperçu des position pondérées par le risque » met en évidence le profil de risque de la banque selon la typologie des risques. Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir :

- Risque de crédit
- Risque de crédit de contrepartie pour les dérivés et les REPO / Reverse REPO
- Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)
- Risques liés aux placements collectifs gérés, détenus par la banque
- Risque de règlement
- Risque lié à des positions de titrisation
- Risque de marché
- Risque opérationnel

Les besoins en fonds propres pour les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans les lignes 1 et 2 (voir note de bas de page no 4 de la Circ.-FINMA 16/01).

Entre le 30.06.2023 et le 31.12.2023, les actifs pondérés par le risque sont en légère hausse (+2.9%).

**Tableau 2 - OV1 - Aperçu des positions pondérées par les risques (en 1'000 CHF)**

	a	b	c
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	31.12.2023	30.06.2023	31.12.2023
<b>1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])</b>	12'615'519	12'325'234	1'009'242
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS)	12'615'519	12'325'234	1'009'242
3 Dont déterminé par l'approche F-IRB			
4 Dont déterminé par l'approche supervisory slotting			
5 Dont déterminé par l'approche A-IRB			
<b>6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)</b>	67'611	57'722	5'409
7 Dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	61'384	44'658	4'911
7a Dont déterminé par l'approche standard simplifiée (ASS-CCR)			
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché			
8 Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)			
9 Dont déterminé par une autre approche (CCR)	6'227	13'064	498
<b>10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)</b>	53'135	47'498	4'251
<b>11 Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché</b>			
<b>12 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche look-through</b>	174'853	181'016	13'988
<b>13 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche mandate-based</b>	103'999	83'895	8'320
<b>14 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche fallback</b>	0		0
<b>14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée</b>			
<b>15 Risque de règlement</b>	75	6'765	6
<b>16 Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque</b>			
17 Dont soumis à l'approche internal ratings-based approach (SEC-IRBA)			
18 Dont soumises à l'approche external ratings-based approach (SEC-ERBA), y c. internal assessment approach (IAA)			
19 Dont soumis à l'approche standard (SEC-SA)			
<b>20 Risque de marché</b>	45'967	27'050	3'677
21 Dont déterminé selon l'approche standard	45'967	27'050	3'677
22 Dont déterminé par l'approche des modèles (IMA)			
<b>23 Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque</b>			
<b>24 Risque opérationnel</b>	926'617	865'576	74'129
<b>25 Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)</b>	56'378	57'896	4'510
<b>26 Ajustements pour le « plancher » (floor)</b>			
<b>27 Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)</b>	<b>14'044'154</b>	<b>13'652'652</b>	<b>1'123'532</b>

## 2 Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires

**Tableau 3 - LI1 - Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (1'000 CHF)**

	a	c	d	e	f	g
	Valeurs comptables					
	selon le cercle de consolidation comptable	selon les prescriptions sur les risques de crédit	selon les prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les titrisations	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
<b>ACTIFS</b>						
Liquidités	6'710'001	6'710'001				
Créances sur les banques	700'448	663'951	36'497			
Créances résultant d'opérations de financement de titres	389'992		389'992			
Créances sur la clientèle	5'619'271	5'619'271				
Créances hypothécaires	13'582'289	13'582'289				
Opérations de négoce	63'335	65			190	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'595		22'595		40'963	
Immobilisations financières	2'648'592	2'648'592	105'392			
Comptes de régularisation	66'870	66'870				
Participations	72'044	72'044				
Immobilisations corporelles	107'237	107'237				
Valeurs immatérielles						
Autres actifs	286'890	61'442				225'448
Capital social non libéré						
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>30'269'565</b>	<b>29'531'764</b>	<b>554'476</b>		<b>41'153</b>	<b>225'448</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>						
Engagements envers les banques	2'084'209		24'211			2'059'998
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	100'000		100'000			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'449'267	76'124				20'373'143
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'728					2'728
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	30'826		30'826		83'784	
Obligations de caisse	3'282					3'282
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4'719'535					4'719'535
Comptes de régularisation	151'661					151'661
Autres passifs	536'716					536'716
Provisions	7'815					7'815
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>28'086'038</b>	<b>76'124</b>	<b>155'037</b>		<b>83'784</b>	<b>27'854'878</b>

La colonne b n'a pas été indiquée car le cercle de consolidation comptable et le cercle de consolidation réglementaire sont identiques.

Les expositions suivantes sont soumises à des exigences de fonds propres simultanées dans deux catégories de risque :

- des besoins en fonds propres pour risque de crédit sont calculés pour les immobilisations financières mises en pension dans le cadre des repos,
- des besoins en fonds propres pour le risque de crédit de contrepartie et pour le risque de marché sont calculés pour les dérivés.

**Tableau 4 – LI2 - Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (1'000 CHF)**

<b>LI2 : Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels / comptes consolidés) (en 1'000 CHF)</b>					
	a	b	c	d	e
	Positions soumises à :				
	Total	des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les titrisations	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1 Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	30'044'117	29'531'764		554'476	41'153
2 Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	231'160	76'124		155'037	83'784
3 Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	29'812'957	29'455'640		399'439	-42'631
4 Positions hors bilan	20'741'900	999'213		169'306	
5 Différences d'évaluation					
6 Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne 2	-391'754	-66'817		-399'439	74'695
7 Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions					
8 Différences résultant des filtres prudentiels					
9 Autre	-19'679'283				
10 Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	30'483'820	30'388'036		169'306	32'064

Les différences entre les valeurs comptables nettes (ligne 1) et les positions pour les calculs réglementaires (ligne 10) s'expliquent par les raisons suivantes :  
Pour les calculs réglementaires,

- les expositions hors bilan sont prises en compte et présentées après multiplication par le facteur de conversion en équivalent-crédit (CCF) (ligne 4),
- les expositions sont présentées après prises en compte des sûretés financières,
- les expositions des dérivés sont le résultat du calcul de l'approche SA-CCR.

### 3 Composition des fonds propres

**Tableau 5 - CC1 - Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (1'000 CHF)**

**CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (en 1'000 CHF)**

	a 31.12.2023
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>	
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	360'000
2 Réserves issues des bénéficiaires y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'525'070
3 Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	254'770
5 Intérêts minoritaires éligibles en tant que CET1	
6 Fonds propres de base durs, avant ajustements réglementaires	2'139'840
<b>Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base durs</b>	
8 Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-12'452
28 Somme des ajustements relatifs au CET1	-12'452
29 Fonds propres de base durs nets (net CET1)	2'127'388
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>	
30 Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	135'000
36 Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements réglementaires	135'000
<b>Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base supplémentaires</b>	
44 Fonds propres de base supplémentaires (net AT1)	131'535
45 Fonds propres de base (net tier 1 = net CET1 + net AT1)	2'258'923
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>	
46 Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	110'000
50 Corrections de valeurs ; provisions et amortissements de prudence ; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	20'518
51 Fonds propres complémentaires avant ajustements réglementaires	130'518
58 Fonds propres complémentaires (net T2)	130'518
<b>59 Fonds propres réglementaires totaux (net T1 &amp; net T2)</b>	<b>2'389'441</b>
<b>60 Somme des positions pondérées par le risque</b>	<b>14'044'154</b>
<b>Ratios de fonds propres</b>	
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	15.2%
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	16.1%
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	17.0%
65 Dont volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2.5%
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction des exigences minimales et cas échéant des exigences TLAC cou-vertes par du CET1) (en % des positions pondérées par le risque)	9.0%
68b Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0.7%
68c CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	12.8%
68d Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	10.3%
68e T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	14.6%
68f Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	12.7%
68g Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	17.0%
<b>Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)</b>	
72 Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres investissements de type TLAC	35'971
73 Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	13'529
<b>Plafonds relatifs à la prise en compte dans le T2</b>	
77 Plafond relatif à la prise en compte des correctifs dans l'AS-BRI	160'676

Sur l'année 2023, le ratio de couverture est en hausse de 16.5% au 31.12.2022 à 17% au 31.12.2023 principalement en raison de l'augmentation des fonds propres de base durs (CET1) due à la prise en compte du résultat 2023.

Au 31.12.2023, les fonds propres relatifs à l'emprunt T2 d'une valeur nominale de CHF 110 millions et d'échéance au 28.06.2027, sont limités à 60%, soit CHF 66 millions, car la maturité résiduelle est inférieure à 5 ans (Art. 30 al. 2 OFR).

Les principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires sont décrites dans le tableau 7.

**Tableau 6 - CC2 : réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan (en 1'000 CHF)**

	a	b
	Selon clôture comptable	Selon cercle de consolidation réglementaire
<b>Actifs</b>		
Liquidités	6'710'001	6'710'001
Créances sur les banques	700'448	700'448
Créances résultant d'opérations de financement de titres	389'992	389'992
Créances sur la clientèle	5'619'271	5'619'271
Créances hypothécaires	13'582'289	13'582'289
Opérations de négoce	63'335	63'335
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'595	22'595
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Immobilisations financières	2'648'592	2'648'592
Comptes de régularisation	66'870	66'870
Participations	72'044	72'044
Immobilisations corporelles	107'237	107'237
Valeurs immatérielles		
Autres actifs	286'890	286'890
Capital social non libéré		
<b>Total des actifs</b>	<b>30'269'565</b>	<b>30'269'565</b>
<b>Fonds étrangers</b>		
Engagements envers les banques	2'084'209	2'084'209
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	100'000	100'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'449'267	20'449'267
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'728	2'728
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	30'826	30'826
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Obligations de caisse	3'282	3'282
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4'719'535	4'719'535
Comptes de régularisation	151'661	151'661
Autres passifs	536'716	536'716
Provisions	7'815	7'815
Total des fonds étrangers	28'086'038	28'086'038
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (T2)	110'000	110'000
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)	131'535	131'535
<b>Fonds propres</b>		
Réserve pour risques bancaires généraux	290'000	290'000
Capital social	360'000	360'000
Dont reconnu en qualité de CET1	360'000	360'000
Dont reconnu en qualité d'AT1		
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfiques (pertes) reportées et de la période concernée	1'545'978	1'545'978
(Propres parts du capital)	-12'452	-12'452
Intérêts minoritaires		
<b>Total des fonds propres</b>	<b>2'183'526</b>	<b>2'183'526</b>

**Tableau 7 - CCA - Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires**

	Instrument 1	Instrument 2
1 Emetteur 1	BCGE	BCGE
2 Identifiant (par ex. ISIN)	50392437 / CH0503924372	36869771 / CH0368697717
3 Droit régissant l'instrument	Suisse / Genève	Suisse / Genève
<b>Traitement réglementaire</b>		
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1/AT1/T2)	AT1	T2
5 Prise en compte sous le régime posttransitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	AT1	T2
6 Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe	Individuel et groupe
7 Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	132 mios	66 mios*
9 Valeur nominale de l'instrument	CHF 135 mios	CHF 110 mios
10 Rubrique comptable	Emprunts	Emprunts
11 Date initiale d'émission	12.11.2019	28.06.2017
12 Perpétuel/muni d'une échéance	Perpétuel	Muni d'une échéance
13 Date d'échéance initiale	néant	28.06.2027
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Oui	Oui
15 Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	Possibilité de remboursement anticipé facultatif dès la First Call Date (12.05.2025). Possibilité de remboursement anticipé conditionnel. Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel	Possibilité de remboursement conditionnel avant l'échéance sous préavis de 30 jours. Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	Annuellement à chaque échéance d'intérêt du 12.05	néant
<b>Coupon/dividende</b>		
17 fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	Fixe	Fixe
18 Taux du coupon et indice, cas échéant	1.875 % jusqu'au 12.05.2025, puis refixation tous les 5 ans sur la base du mid swap CHF 5 ans plus 243.7 points de base pour la prime de risque	1.125%
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	Oui	Oui
20 Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Paiement d'intérêt totalement discrétionnaire	Paiement d'intérêts obligatoire
21 Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	néant	néant
22 Non cumulatif/cumulatif	néant	néant
23 Convertible/non convertible	néant	néant
24 Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant	néant
25 Si convertible: en totalité en toutes circonstances/en totalité ou partiellement/partiellement en toutes circonstances	néant	néant
26 Si convertible, taux de conversion	néant	néant
27 Si convertible, conversion obligatoire/facultative	néant	néant
28 Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
29 Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
30 Mécanisme de dépréciation	Oui	Oui
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	Dépassement du seuil de 5.125% pour le CET1	Evénement de viabilité
32 Dépréciation totale/partielle	Totale ou partielle. Pour retrouver le seuil de déclenchement (5.125 %)	Totale
33 Dépréciation permanente/temporaire	Permanente	néant
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant	néant
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Subordonné de rang inférieur aux instruments Tier 2, pari passu avec autres instruments Tier 1 et de rang supérieur au CET1.	Non subordonné, pari passu avec autres instruments Tier 2 et de rang supérieur au Tier 1.
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant	néant
37 Si oui, description de ces caractéristiques	néant	néant

\*Prise en compte à 60% en raison de la maturité résiduelle (Art. 30 al. 2 OFR).

## 4 Risque de crédit

### 4.1 Informations générales

La banque décrit son organisation et sa gestion du risque de crédit dans le rapport annuel. Le Conseil d'administration fixe des enveloppes de risques par types d'activité, de manière à limiter le risque de crédit. Le processus d'octroi des crédits est régi par le Règlement des crédits (validé par le conseil d'administration). Ce document référence le champ normatif de la banque en matière d'octroi de crédit. On y trouve les critères utilisés pour identifier et mesurer les risques inhérents à tout crédit. Les critères de la banque sont alignés sur les « best practices » du marché. Un rapport sur les octrois de crédit en ETP (Exception To Policy) est produit trimestriellement et est présenté en Direction Générale et au Comité de Contrôle. En sus, le rapport de risque de crédit recense, entre autres, les crédits par ratings (évolution de la qualité du portefeuille de crédits sains), les migrations de rating d'une période sur l'autre, le stock des créances qui sont sous surveillance particulière (ARD - Annonce de Risque Ducreire), des crédits en souffrance et des créances compromises. Périodiquement, le Comité des Risques examine les risques de défaut sur les portefeuilles et leurs évolutions.

### 4.2 Qualité de crédit des actifs

**Tableau 8 - CR1 - risque de crédit : qualité de crédit des actifs (1'000 CHF)**

<b>CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)</b>				
	a	b	c	d
	Valeurs comptables brutes des		Corrections de	Valeurs nettes
	positions en défaut	positions pas en défaut	valeur / amortissements	(a + b – c)
1 Créances (sans les titres de dette)	147'755	19'785'346	33'465	19'899'635
2 Titres de dette	12'052	2'300'872	7'647	2'305'277
3 Expositions hors bilan	4'435	2'291'317	877	2'294'875
<b>4 TOTAL</b>	<b>164'242</b>	<b>24'377'535</b>	<b>41'990</b>	<b>24'499'788</b>

**Tableau 9 - CR2 - risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (en 1'000 CHF)**

<b>CR2 : Risques de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (en 1'000 CHF)</b>		a
		<b>31.12.2023</b>
1	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période précédente	171'036
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	55'244
3	Positions retirées du statut « en défaut »	27'043
4	Montants amortis	25'525
5	Autres changements (+/-)	-9'471
6	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence (1+2-3-4+5)	164'242

Les expositions en défaut ont légèrement diminué entre le 31.12.2022 (CHF 171 millions) et le 31.12.2023 (CHF 164 millions).

Les tableaux CRB présentent l'exposition :

- après déduction des provisions spécifiques,
- avant l'application des facteurs de conversion en équivalent crédit (CCF),
- après application de l'approche de substitution.

Les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans ces tableaux.

La banque reprend les définitions relatives aux notions « en souffrance » et « en défaut », conformément aux dispositions du comité de Bâle (BCBS 128) et à la circulaire 2020/01 Comptabilité - banques. Les méthodes utilisées pour déterminer les créances compromises (appelées également en défaut) sont décrites dans les instructions administratives de la banque. La notion de positions restructurées n'est pas utilisée à la BCGE.

**Tableau 10 – CRB - risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)										
Ventilation des expositions par zones géographiques										
	Suisse	Océanie	Amérique du nord	Liechtenstein	Amérique latine	Europe	Caraïbe	Asie	Afrique	Total
<b>Actifs</b>										
Liquidités	6'611'487	120	815		5	97'311		252	12	<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques	289'157	2'188	29'787		21'458	89'237	59'817	76'518	97'279	<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle	3'588'637	144	29'670	1'004	4'521	1'777'259	17'630	201'771	14'579	<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires	13'247'074		171		22	351'253	7	421	32	<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce	65									<b>65</b>
Immobilisations financières	2'175'707	5'000	52'983		133	358'683	16'446	40'114	91	<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation	62'266					4'604				<b>66'870</b>
Participations	46'131		145			25'793				<b>72'070</b>
Autres actifs	60'153					1'290				<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>26'184'817</b>	<b>7'452</b>	<b>113'571</b>	<b>1'004</b>	<b>26'138</b>	<b>2'708'528</b>	<b>93'899</b>	<b>319'075</b>	<b>111'994</b>	<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>										
Engagements conditionnels	454'364		17'466	0	3'606	199'081	76'841	262'756	14'589	<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables	612'330		31'885			319'263			12'058	<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	272'183									<b>272'183</b>
Crédits par engagement	2'714		5'264			906		8'751	818	<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>	<b>1'341'591</b>		<b>54'615</b>	<b>0</b>	<b>3'606</b>	<b>519'251</b>	<b>76'841</b>	<b>271'507</b>	<b>27'465</b>	<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>27'526'408</b>	<b>7'452</b>	<b>168'186</b>	<b>1'004</b>	<b>29'744</b>	<b>3'227'778</b>	<b>170'740</b>	<b>590'582</b>	<b>139'459</b>	<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)	49'615					72'637				<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	57'560					100'833		5'849		<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	7'944					28'196		5'849		<b>41'990</b>

**CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

**Ventilation des expositions par catégories réglementaires**

	Gouverne- ments centraux et banques centrales	Institutions	Banques et négociants en valeurs mobilières	Entreprises	Personnes physiques et petites entreprises	Titres de participation et parts de placements collectifs de capitaux	Autres positions	Total
<b>Actifs</b>								
Liquidités	6'573'526		13'534				122'941	<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques		71'563	588'425	5'454				<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle	314'335	1'167'003	29'667	2'801'652	1'322'558			<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires		306'200		3'699'027	9'593'752			<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce						65		<b>65</b>
Immobilisations financières	436'727	398'764	154'383	1'420'795		35'705	202'783	<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation	88			62'375	4'407			<b>66'870</b>
Participations						72'070		<b>72'070</b>
Autres actifs	4'527		52'879	2'933	458		646	<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>7'329'203</b>	<b>1'943'530</b>	<b>838'888</b>	<b>7'992'235</b>	<b>10'921'175</b>	<b>107'840</b>	<b>433'607</b>	<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>								
Engagements conditionnels		217	94'400	891'547	42'539			<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables		99'867	2'453	754'484	118'733			<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			538	166'461		105'184		<b>272'183</b>
Crédits par engagement			9'734	8'720				<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>		<b>100'083</b>	<b>107'124</b>	<b>1'821'212</b>	<b>161'272</b>	<b>105'184</b>		<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>7'329'203</b>	<b>2'043'614</b>	<b>946'011</b>	<b>9'813'447</b>	<b>11'082'447</b>	<b>213'024</b>	<b>433'607</b>	<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)	906		2'556	25'582	93'208			<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	908	35	10'204	36'820	116'275			<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	3	35	7'647	11'238	23'067			<b>41'990</b>

**CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

**Ventilation des expositions par échéances résiduelles**

	A vue	Dénonçable	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Actifs</b>								
Liquidités	6'710'001							<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques	133'438	19	352'233	179'144	608			<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle	1'267'093	365'164	992'829	359'803	1'391'275	1'259'051		<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires	2'232	2'733'157	706'962	664'795	3'700'507	5'791'325		<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce	65							<b>65</b>
Immobilisations financières	222'486	42'551	105'112	181'657	1'057'923	1'039'429		<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation	38'596			42	28'232			<b>66'870</b>
Participations	64'219					7'851		<b>72'070</b>
Autres actifs	61'442							<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>8'606'809</b>	<b>3'140'891</b>	<b>2'157'135</b>	<b>1'385'442</b>	<b>6'178'545</b>	<b>8'097'656</b>		<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>								
Engagements conditionnels	61'154		879'152	54'918	33'113	366		<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables	105'949		68'587	151'519	577'542	71'939		<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	272'183							<b>272'183</b>
Crédits par engagement			18'393	61				<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>	<b>439'286</b>		<b>966'132</b>	<b>206'498</b>	<b>610'655</b>	<b>72'305</b>		<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>9'046'095</b>	<b>3'140'891</b>	<b>3'123'267</b>	<b>1'591'939</b>	<b>6'789'200</b>	<b>8'169'961</b>		<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)	103'845		1'213	812	15'314	1'069		<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	136'666		1'804	812	23'709	1'251		<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	32'821		591		8'395	182		<b>41'990</b>

**CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

<b>Ventilation des expositions par pondération</b>									
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
<b>Actifs</b>									
Liquidités	6'710'001								<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques		338'958		103'575		208'120	14'788		<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle	392'547	256'436	450'167	959'318	341'258	3'152'222	83'269		<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires	26'495	24'090	10'848'922	7'249	511'552	2'180'139	532		<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce	65								<b>65</b>
Immobilisations financières	455'185	1'795'439		96'651		113'954	174'400	13'529	<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation	1'428				219	65'222			<b>66'870</b>
Participations							63'048	9'022	<b>72'070</b>
Autres actifs	57'406	0				4'037			<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>7'643'128</b>	<b>2'414'923</b>	<b>11'299'089</b>	<b>1'166'793</b>	<b>853'028</b>	<b>5'830'930</b>	<b>336'036</b>	<b>22'551</b>	<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>									
Engagements conditionnels	25'978	70'200	4'861	52'314	27'625	847'221	504		<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables		123'423	22'085	60'751	48'364	717'901	3'012		<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires						272'183			<b>272'183</b>
Crédits par engagement		5'363		3'957		8'748	385		<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>	<b>25'978</b>	<b>198'987</b>	<b>26'946</b>	<b>117'022</b>	<b>75'989</b>	<b>1'846'053</b>	<b>3'900</b>		<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>7'669'106</b>	<b>2'613'909</b>	<b>11'326'035</b>	<b>1'283'815</b>	<b>929'017</b>	<b>7'676'984</b>	<b>339'937</b>	<b>22'551</b>	<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)	1'477	7		2'558		34'409	83'801		<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	1'503	8		10'207		64'868	87'656		<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	26	0		7'649		30'459	3'855		<b>41'990</b>

**CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

**Ventilation des expositions par type de couverture**

	Couvert par des sûretés financières	Couvert par des garanties	Couvert par des gages immobiliers	Couvert par d'autres types de sûretés	Non couvert	Total
<b>Actifs</b>						
Liquidités					6'710'001	<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques		71'563			593'878	<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle	77'172	513'149	1'028'397	1'040	4'015'458	<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires	26'495	879	13'298'402		273'203	<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce					65	<b>65</b>
Immobilisations financières	1'514				2'647'643	<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation	1'341				65'529	<b>66'870</b>
Participations					72'070	<b>72'070</b>
Autres actifs					61'442	<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>106'522</b>	<b>585'590</b>	<b>14'326'799</b>	<b>1'040</b>	<b>14'546'527</b>	<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>						
Engagements conditionnels	25'978	36'749	5'656		960'319	<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables		81'855	44'150		849'532	<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires					272'183	<b>272'183</b>
Crédits par engagement		405			18'048	<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>	<b>25'978</b>	<b>119'009</b>	<b>49'806</b>		<b>2'100'082</b>	<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>132'500</b>	<b>704'599</b>	<b>14'376'605</b>	<b>1'040</b>	<b>16'646'609</b>	<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)	571	922	57'298		63'460	<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	595	927	62'910		99'810	<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	24	5	5'611		36'349	41'990

**CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)**

Ventilation des expositions par notation								
	1	2	3	4	5	6	No Rating	Total
<b>Actifs</b>								
Liquidités							6'710'001	<b>6'710'001</b>
Créances sur les banques	9'986	76'434	170'927	30'665	64'064	96'306	217'058	<b>665'441</b>
Créances sur la clientèle							5'635'215	<b>5'635'215</b>
Créances hypothécaires							13'598'979	<b>13'598'979</b>
Opérations de négoce							65	<b>65</b>
Immobilisations financières	1'859'612	341'350	80'652	3'612	54	40	363'838	<b>2'649'157</b>
Comptes de régularisation							66'870	<b>66'870</b>
Participations		145					71'925	<b>72'070</b>
Autres actifs							61'442	<b>61'442</b>
<b>Total actifs</b>	<b>1'869'598</b>	<b>417'929</b>	<b>251'579</b>	<b>34'277</b>	<b>64'118</b>	<b>96'346</b>	<b>26'832'631</b>	<b>29'566'478</b>
<b>Opérations hors bilan</b>								
Engagements conditionnels							1'028'702	<b>1'028'702</b>
Engagements irrévocables							975'536	<b>975'536</b>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires							272'183	<b>272'183</b>
Crédits par engagement							18'453	<b>18'453</b>
<b>Total opérations hors bilan</b>							<b>2'294'875</b>	<b>2'294'875</b>
<b>Total</b>	<b>1'869'598</b>	<b>417'929</b>	<b>251'579</b>	<b>34'277</b>	<b>64'118</b>	<b>96'346</b>	<b>29'127'506</b>	<b>31'861'353</b>
Dont expositions en défaut (nette)							122'252	122'252
Expositions en défaut (brute)							164'242	164'242
Correctifs de valeur							41'990	<b>41'990</b>

**CRB : Risque de crédit : ventilation des positions en défaut par année d'entrée en défaut (en 1'000 CHF)**

	Date d'entrée en défaut									
	Avant 2016	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Expositions en défaut (nette)	12'075	-	3'228	6'512	63	17'135	10'476	29'032	43'732	<b>122'252</b>
Expositions en défaut (brute)	24'500	22	4'309	9'833	425	26'286	12'744	30'879	55'244	<b>164'242</b>
Correctifs de valeur	12'425	22	1'081	3'321	362	9'152	2'268	1'847	11'512	<b>41'990</b>

### 4.3 Atténuation des risques

Conformément aux dispositions de l'OFR, la banque utilise l'approche globale et les décotes réglementaires pour les collatéraux financiers ainsi que la méthode de substitution pour les garanties. Les sûretés (garanties, collatéraux financiers, biens immobiliers) reconnues dans le cadre de l'approche globale sont évaluées selon les méthodes d'évaluation décrites dans le règlement des crédits. Il n'y a pas de netting au bilan et hors bilan. L'utilisation de ces sûretés pour réduire le risque de crédit ne crée pas de concentration notable sur un émetteur ou un garant.

**Tableau 11 - CR3 - risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (1'000 CHF)**

		<b>CR3 : Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (en 1'000 CHF)</b>				
		<b>a</b>	<b>b1</b>	<b>b</b>	<b>d</b>	<b>f</b>
		Positions sans couverture (valeurs comptables)	Positions couvertes (valeurs comptables)	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
1	Créances (sans les titres de dette)	4'716'708	15'182'927	14'597'337	585'590	
2	Titres de dette	2'305'277				
3	<b>Total</b>	<b>7'021'985</b>	<b>15'182'927</b>	<b>14'597'337</b>	<b>585'590</b>	
4	dont en défaut	59'953	58'742	57'820	922	

Le tableau CR4 présente l'exposition après déduction des provisions spécifiques. Les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans ce tableau.

**Tableau 12 - CR4 - risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (en 1'000 CHF)**

<b>CR4 : Risques de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (en 1'000 CHF)</b>						
	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>d</b>	<b>e</b>	<b>f</b>
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque			
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	Densité RWA
1 Gouvernements centraux et banques centrales	7'014'873		7'329'203		9'463	0%
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	880'784	107'124	786'009	30'522	386'000	47%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	1'825'117	100'083	1'943'530	20'048	797'625	41%
4 Entreprises	8'324'891	1'821'212	7'985'735	741'887	5'798'955	66%
5 Retail	10'979'366	161'272	10'821'627	82'715	5'284'074	48%
6 Titres de participation	107'840	105'184	107'775	105'184	287'383	135%
7 Autres positions	433'607		433'607		387'209	89%
8 <b>TOTAL</b>	<b>29'566'478</b>	<b>2'294'875</b>	<b>29'407'487</b>	<b>980'356</b>	<b>12'950'710</b>	<b>43%</b>

#### 4.4 Utilisation des notations externes

Conformément à l'OFR et à la circulaire 2017/7 Risques de crédit - banques, la banque utilise les notations externes pour bénéficier de pondérations-risque avantageuses dans son calcul des fonds propres minimaux. Les agences de notation externes utilisées par la banque sont *Standard & Poor's* et *Fitch*.

Les positions qui bénéficient de ces notations externes sont :

- Le portefeuille d'immobilisations financières
- Les banques
- Les assurances
- Les titres nantis

La banque récupère les ratings externes des deux agences de notation pour le périmètre de positions concernées et alimente son système de calcul des fonds propres minimaux.

## 4.5 Pondérations-risques par catégories de positions

**Tableau 13 - CR5 - risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)**

CR5 : Risques de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)									
	a	c	d	e	f	g	h	i	j
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	7'281'888	47'316							7'329'203
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	13'534	444'592		137'919		205'212	15'273		816'531
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	65'773	559'601	265'403	959'252	1'445	112'104			1'963'579
4 Entreprises		1'412'286	2'637'573	113'918	151'461	4'391'567	20'817		8'727'622
5 Retail			8'410'821		741'915	1'687'117	64'490		10'904'342
6 Titres de participation						109'212	81'195	22'551	212'959
7 Autres positions	255'918					108'357	69'332	0	433'607
<b>8 TOTAL</b>	<b>7'617'113</b>	<b>2'463'795</b>	<b>11'313'797</b>	<b>1'211'089</b>	<b>894'821</b>	<b>6'613'569</b>	<b>251'108</b>	<b>22'551</b>	<b>30'387'843</b>
9 Dont créances couvertes par gage immobilier			11'313'797		401'068	2'580'775			14'295'640
10 Dont créances en souffrance	906	7		9		38'609	83'801		123'331

On constate une légère hausse des positions soumise au risque de crédit (+1.6% ou 491 mios) au 31.12.2022 principalement expliquée par une hausse des expositions aux entreprises (+741 mios) et une baisse des positions envers les collectivités de droit public et banques multilatérales de développement (-206 mios).

## 5 Risque de crédit de contrepartie

Les expositions de la banque au titre du risque de crédit de contrepartie sont majoritairement composées d'opérations dérivés et d'opérations de financements sur titres (securities financing transactions, SFT). Les règles qui s'appliquent à ces positions sont définies par la Politiques des risques de crédit et dans plusieurs directives internes sur la gestion du risque de contrepartie.

### Dérivés OTC avec compensation bilatérale

Les limites pour dérivés encadrées par des accords de compensation bilatérale sont octroyées à des contreparties bancaires. La banque traite la plupart des opérations dérivés OTC sur la base de contrat de netting ISDA, et gère ses relations importantes avec des accords de collateral management CSA.

L'exposition au risque de crédit de contrepartie et les fonds propres requis sont mesurés au moyen de l'approche standard réglementaire SA-CCR. Elle correspond à la valeur de remplacement positive additionnée d'une majoration de sécurité déterminée selon la catégorie du sous-jacent. Les relations réglées par un accord de netting ISDA autorisent la prise en compte des valeurs de remplacement négatives à des fins de réduction de l'exposition au risque de crédit. Lorsqu'un accord de collateral management CSA s'ajoute, l'exposition au risque tient compte des montants de collatéral échangés et des décotes réglementaires qui s'appliquent.

### Opérations de financement de titres

Les positions de financement de titres sont uniquement des opérations de mise ou de prise en pension (repos and reverse repos). Les contreparties de ces opérations sont majoritairement des banques, qui ont une relation contractuelle régie par un contrat standard.

Les expositions des opérations de financement de titres et les fonds propres requis sont déterminés selon l'approche globale et l'approche standard internationale.

**Tableau 14 - CCR3 - risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)**

CCR3 : Risques de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)								
	a	c	d	e	f	g	h	i
	0%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit
1 Gouvernements centraux et banques centrales								
2 Banques et négociants en valeurs mobilières		122'423				69	4'070	126'562
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement								
4 Entreprises					35'548	233		35'781
5 Retail					6'963			6'963
6 Titres de participation								
7 Autres positions								
8								
9 <b>TOTAL</b>		<b>122'423</b>			<b>42'511</b>	<b>302</b>	<b>4'070</b>	<b>169'306</b>

Au 31.12.2023, on observe une réduction des positions exposées au risque de crédit de contrepartie (-23.7% ou 53 mios), qui s'explique principalement par une diminution des expositions envers les banques et les négociants en valeurs mobilières, ainsi qu'une diminution du portefeuille de couverture du risque de taux de la banque. Les expositions des positions d'entreprises et retail augmentent légèrement.

**Tableau 15 - CCR5 - risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en 1'000 CHF)**

<b>CCR5 : Risques de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en 1'000 CHF)</b>									
	<b>a</b>		<b>b</b>		<b>c</b>	<b>d</b>	<b>e</b>		<b>f</b>
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs				
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des		Juste valeur des		
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées	sûretés reçues	sûretés remises			
Liquidités en CHF		118'671			72'290		100'000		185'000
Liquidités en monnaies étrangères		31'346			19'141				204'992
Créances sur la Confédération									91'162
Créances sur les autres Etats									
Créances sur des agences gouvernementales							4'523		2'329
Obligations d'entreprises							389'540		8'857
Titres de participation									
Autres sûretés									
<b>TOTAL</b>		<b>150'017</b>			<b>91'431</b>		<b>494'063</b>		<b>492'340</b>

Les montants de sûretés utilisées dans le cadre des transactions dérivés sont majoritairement soumis aux fluctuations des marchés, ainsi qu'aux volumes de nos opérations. Les parts de liquidité en CHF et étrangères sont restées stables (+0.6%) d'une année à l'autre. Les montants des sûretés reçues et remises des transactions de financement de titres ont baissé d'un tiers au 31.12.2023.

**Tableau 16 - CCR8 - risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales (en 1'000 CHF)**

<b>CCR8 : Risques de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales (en 1'000 CHF)</b>			
		<b>a</b>	<b>b</b>
		EAD (post-CRM)	RWA
1	Positions envers des QCCPs (total)		163
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	4'070	163
3	Dont dérivés OTC	4'070	163
4	Dont dérivés traités en bourse		
5	Dont SFTs		
6	Dont netting sets, lorsqu'un netting « inter-produits » est admis	4'070	163
7	Marges initiales ségréguées		
8	Marges initiales non ségréguées		
9	Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		
10	Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		

Les positions de la banque envers les contreparties centrales sont compensées par la Zürcher Kantonalbank. Elles s'élèvent à 4 mios CHF (post CRM) au 31.12.2023.

## 6 Risque de marché

Compte tenu de sa très faible exposition au risque de marché, la banque s'abstient de publier les informations y relatives, conformément à la circulaire 2016/1 Publications – banques Cm 14.2.

## 7 Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque représente l'éventualité de voir la rentabilité de la banque ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt des activités de trading entre dans le périmètre du risque de marché.

### 7.1 Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration décide des principes de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque dans le domaine des risques de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille de la banque est défini dans la « Politique ALM et Liquidité ». L'exposition aux risques de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est encadrée par des limites révisées et validées annuellement par le Conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme :

- De limites de sensibilité de la valeur économique des fonds propres (perspective de la valeur économique)
- De limites de sensibilité de la marge nette d'intérêt sur une année (perspective des bénéfices)

### 7.2 Structure et organisation

La Direction générale est responsable de l'organisation et de l'exécution de la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque. Par délégation de la Direction générale, la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque est déléguée au Comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la division Finance, le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est effectué par le département ALM rattaché au CFO. Ce département est responsable :

- De l'établissement du rapport mensuel de gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque et de la présentation du profil de risque de taux d'intérêt au CALM
- De l'établissement du rapport mensuel des taux de cession interne
- De la définition et de la maintenance des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque, dans le respect de la « Politique ALM et Liquidité »

### 7.3 Evaluation et mesure du risque

La banque évalue le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque avec une périodicité mensuelle pour la maison mère et pour le groupe. Les risques de taux d'intérêt sont mesurés selon deux approches : une approche statique et une approche dynamique.

L'approche statique mesure les effets de valeur dans le portefeuille de la banque sur la base des indicateurs suivants :

- La valeur économique des fonds propres
- La sensibilité de la valeur économique des fonds propres
- Les key rate durations

Dans l'approche statique, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et les key rate durations sont évaluées selon deux scénarios de taux d'intérêt :

- Une hausse parallèle des taux d'intérêt
- Une baisse parallèle des taux d'intérêt

Le mouvement parallèle des taux d'intérêt est de 100 points de base pour l'évaluation de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de 1 point de base pour l'évaluation des key rate durations.

L'approche dynamique mesure les effets de revenu dans le portefeuille de la banque sur la base de la sensibilité de la marge nette d'intérêt. La sensibilité de la marge nette d'intérêt est évaluée sur un horizon de 3 années en prenant en compte des scénarios de taux d'intérêt et des scénarios d'évolution du bilan.

Les scénarios de taux d'intérêt internes retenus par la banque sont les suivants :

- Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- Une baisse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- Le scénario central de prévisions des taux d'intérêt de la banque
- Une pentification des taux d'intérêt
- Un aplatissement des taux d'intérêt
- Une baisse des taux courts
- Une hausse des taux courts
- Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 400 points de base (« reverse stress test » au sens de la circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux – banques Cm 31)

Des scénarios complémentaires sont mis en œuvre annuellement notamment pour le cadre de tests de résistance globaux et de la planification des fonds propres de la banque.

Les scénarios d'évolution du bilan tiennent compte :

- Du niveau des taux d'intérêt à court terme et notamment du taux directeur de la Banque nationale suisse
- Des contraintes réglementaires sur la liquidité et les exigences minimales de fonds propres
- Du comportement des clients

Les principales différences d'approches entre l'approche interne de mesure du risque de taux d'intérêt et l'approche prévue pour la publication des résultats du tableau IRRBB1 sont les suivantes :

- Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres ( $\Delta EVE$ ), les flux de trésorerie de marge :
  - Sont pris en compte pour l'évaluation interne du risque de taux d'intérêt. L'approche interne s'inscrit dans la continuité d'un système de limites éprouvé défini dans la « Politique ALM et Liquidité » et par la nécessité de conduire des analyses historiques
  - Ne sont pas pris en compte dans l'approche pour la publication IRRBB1 afin de refléter une approche cohérente de l'exposition aux risques de taux d'intérêt et de compléter les approches d'évaluation interne des risques de taux d'intérêt
- Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres ( $\Delta EVE$ ), les chocs de taux d'intérêt appliqués dans les scénarios internes diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 notamment en raison de la nécessité de conduire des analyses historiques
- Pour la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt ( $\Delta NII$ ), les scénarios de taux et d'évolution du bilan utilisés en interne diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 dans la mesure où :
  - Les chocs de taux appliqués dans les scénarios internes évoluent progressivement sur un horizon de temps donné alors que les chocs de taux prescrits sont instantanés
  - Dans les scénarios internes, le bilan n'est pas systématiquement simulé selon une hypothèse d'encours constants

## 7.4 Réduction des risques

La mise en œuvre de la politique appliquée en matière de couverture ou d'atténuation des risques de taux d'intérêt est déléguée au Sous-Comité ALM Financier (SCALM-F) présidé par le CFO. Le SCALM-F assure la mise en œuvre et le suivi des décisions du CALM, assure le suivi continu des conditions de marché et intervient, entre autres, dans la gestion des couvertures stratégiques du portefeuille de la banque.

Les produits de couverture les plus couramment utilisés sont les swaps de taux d'intérêt. La banque peut recourir à des options dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque. Les positions optionnelles du portefeuille de la banque générées par l'activité commerciale sont généralement couvertes avec un adossement direct.

La banque met en œuvre une stratégie de macro couverture de type « fair value hedge ». L'effectivité de la macro couverture est contrôlée mensuellement par le département ALM et surveillée par le Comité ALM (CALM).

## 7.5 Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta$ EVE et $\Delta$ NII (tableaux IRRBBA1 et IRRBB1)

La banque met en œuvre les principes définis par la FINMA dans les circulaires 2016/1 Publication – banques et 2019/2 Risque de taux – banques. Les hypothèses et paramètres principaux utilisés sont détaillés dans les paragraphes suivants.

## 7.6 Fluctuation de la valeur économique ( $\Delta$ EVE)

Pour les opérations pour lesquelles la date de redéfinition du taux est définie, la banque ne prend pas en compte les flux de trésorerie de marge dans le calcul de la sensibilité de la valeur économique ( $\Delta$ EVE). En ce sens la banque met en œuvre la « perspective interne du taux d'intérêt » au sens de l'Annonce du risque de taux d'intérêt (BNS).

La procédure de mapping des flux de trésorerie est effectuée conformément aux fourchettes d'échéance prescrites par la FINMA selon la Circulaire 2019/2 Risques de taux – banques Annexe 2.

La méthode des portefeuilles de réplication constitue l'approche retenue par la banque pour les opérations dont la date de redéfinition du taux n'est pas définie. La banque valide annuellement les hypothèses de réplication en s'appuyant sur des analyses visant à combiner plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication. En complément des analyses visant à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication, le risque de changement de taux d'intérêt des encours sans date de redéfinition du taux est apprécié compte tenu de la typologie des produits et notamment de la stabilité des encours.

Le taux d'escompte des flux de trésorerie est évalué sur la base d'une courbe de taux "zero coupon" correspondant à la devise originale du flux de trésorerie. Les courbes de taux "zero coupon" sont évaluées par une approche de "bootstrapping" sur la base des courbes de taux swap du marché. Les taux d'escompte intermédiaires sont évalués par interpolation linéaire de la courbe de taux "zero coupon" ad-hoc.

## 7.7 Fluctuation de la valeur de rendement ( $\Delta$ NII)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixe, les hypothèses suivantes sont mises en œuvre en tenant compte des spécificités de chaque produit :

- Les durées des opérations simulées sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse d'une année afin de tenir compte du comportement « récent » de la clientèle
- Les taux d'intérêt des opérations simulées se composent des éléments suivants :
  - Taux d'intérêt de marché : ils dépendent des taux de marché simulés sur la base des chocs de taux prescrits
  - Surcoûts de refinancement de la banque à la date de début de simulation afin de tenir compte du coût de refinancement de la banque
  - Marges commerciales : elles sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse d'une année afin de refléter le niveau de marge commerciale de la production « récente »

En ce qui concerne les positions à taux administré, les taux d'intérêt simulés appliqués aux clients sont déterminés pour chaque produit sur la base d'une projection dans le temps qui tient compte :

- Des hypothèses de réplication (combinaisons de taux d'intérêt)
- Des niveaux des taux d'intérêt qui prévalent dans chacun des scénarios à un horizon de temps donné

## 7.8 Options automatiques et comportementales

La banque ne met pas en œuvre d'hypothèses de remboursement anticipé ou de retrait anticipé liées au comportement des clients dans la mesure où la banque applique au client une pénalité équivalente

au coût de remplacement de l'opération sur les marchés, ne donnant ainsi lieu à aucune perte financière. A noter que le phénomène de remboursement anticipé et de retrait anticipé est marginal sur le passé récent.

Les positions relatives aux options de taux automatiques font l'objet d'une réévaluation.

Les positions en dérivés linéaires et non-linéaires s'inscrivent principalement dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque.

## 7.9 Monnaies

Au 31 décembre 2023, la répartition par monnaie du total des passifs du groupe BCGE est la suivante : Franc Suisse 82.7%, Euro 6.0%, Dollar US 10.7%, autres monnaies 0.6%. Dans le cadre du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque, les monnaies significatives sont ainsi composées du Franc Suisse, de l'Euro et du Dollar US.

Pour les calculs relatifs à la modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ ), les impacts sont déterminés pour l'ensemble des positions, qu'elles soient libellées dans une monnaie significative ou non significative.

En ce qui concerne les calculs relatifs à la modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ ), seuls les impacts des opérations libellées dans une monnaie significative sont déterminés.

**Tableau 17 - IRRBBA1 - Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux**

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux								
		Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	1'268	135	1'118	1.2	0.0		
	Créances sur la clientèle	4'754	2'640	2'092	2.5	3.5		
	Hypothèques du marché monétaire	2'410	2'311	99	0.0	0.0		
	Hypothèques à taux fixes	11'979	11'895	84	5.9	5.9		
	Immobilisations financières	2'486	2'249	237	4.3	4.5		
	Autres créances	390	185	205	0.0	0.0		
	Créances découlant de dérivés de taux	13'002	10'541	2'451	2.0	2.2		
	Engagements envers les banques	-2'463	-419	-2'038	0.4	0.1		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-3'684	-2'152	-1'493	0.1	0.1		
	Obligations de caisse	-3	-3	-	2.1	2.1		
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-4'775	-4'756	-19	7.0	7.0		
	Autres engagements	-100	-100	-	0.0	0.0		
	Engagements résultant de dérivés de taux	-13'017	-11'478	-1'516	2.9	3.0		
Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	185	27	99	0.1	0.2	0.1	0.1
	Créances sur la clientèle	1'217	279	873	0.3	0.8	5.0	5.0
	Créances hypothécaires à taux variables	261	260	1	1.7	1.7	5.0	5.0
	Autres créances à vue	-	-	-				
	Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-11'008	-9'000	-1'932	1.2	1.4	5.0	5.0
	Autres engagements à vue	-335	-86	-200	0.0	0.0	0.1	0.1
	Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-5'863	-5'731	-131	2.2	2.2	5.0	5.0
<b>Total</b>	<b>-3'297</b>	<b>-3'202</b>	<b>-68</b>	<b>0.8</b>	<b>0.9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

A noter que les dérivés de taux composés d'une jambe prêteuse et d'une jambe emprunteuse apparaissent à la fois dans les rubriques "Créances découlant de dérivés de taux" et "Engagements résultant de dérivés de taux".

**Tableau 18 - IRRBB1 - Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement**

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement				
En CHF	$\Delta$ EVE (fluctuation de la valeur économique)		$\Delta$ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Période				
Hausse parallèle	-206'294'075	-127'043'658	69'486'858	-34'299'795
Baisse parallèle	262'835'737	146'573'935	-136'687'666	-30'739'112
Choc dit steepener	-185'962'911	-137'400'480		
Choc dit flattener	143'237'764	108'365'819		
Hausse des taux à court terme	42'170'995	44'533'326		
Baisse des taux à court terme	-42'670'121	-45'932'165		
Maximum	-206'294'075	-137'400'480	-136'687'666	-34'299'795
Période	31.12.2023		31.12.2022	
Fonds propres de base (Tier 1)	2'258'923'229		2'070'326'634	

Au 31 décembre 2023, la valeur économique des fonds propres est principalement exposée à un scénario de hausse parallèle des courbes des taux d'intérêts des monnaies principales. Dans ce scénario, la sensibilité est en hausse en valeur absolue par rapport au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, dans le scénario de hausse parallèle, la hausse de la marge nette d'intérêt sur 12 mois découle principalement d'une hausse des produits d'intérêts des avoirs à vue en banque centrale ainsi que des placements sur le marché monétaire.

Au 31 décembre 2023, dans le scénario de baisse parallèle, la baisse de la marge nette d'intérêt sur 12 mois découle principalement d'une baisse des produits d'intérêts des avoirs à vue en banque centrale, des placements sur le marché monétaire et, dans une moindre mesure, des créances sur la clientèle et des hypothèques.

## 8 Risque de liquidité

### 8.1 Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration décide les principes de gestion du risque de liquidité et détermine la tolérance au risque de liquidité. La tolérance au risque de liquidité est exprimée au travers de limites et seuils d'alerte fondés sur le Ratio de liquidité à court terme (LCR) ainsi que le ratio de financement (NSFR). Le niveau de ces limites est revu annuellement dans le cadre de la révision de la « Politique ALM et Liquidité » de la Banque.

### 8.2 Structure et organisation

La Direction générale est responsable de l'organisation et du fonctionnement de la gestion du risque de liquidité. Par délégation de la Direction générale, la gestion du risque de liquidité est confiée au Comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la division Finance, le contrôle du risque de liquidité est effectué par le département ALM rattaché au CFO. Ce département est responsable :

- De l'établissement du rapport mensuel de risque de liquidité et de la présentation au CALM
- De la définition et du maintien des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de liquidité selon le cadre défini dans la « Politique ALM et Liquidité »
- De communiquer quotidiennement le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) de la maison mère à la trésorerie

### 8.3 Evaluation du risque

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2015/2, les approches retenues par la Banque pour évaluer le risque de liquidité sont :

- Le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio [LCR]) évalué sur base quotidienne pour la maison mère et de manière mensuelle pour le groupe et la maison mère
- Le ratio de financement (Net Stable Funding Ratio [NSFR]) évalué sur base trimestrielle
- Des tests de résistance principalement basés
  - Sur des approches comparables à celles retenues dans le cadre du ratio de liquidité à court terme (LCR) et dont les hypothèses reposent sur des analyses d'événements historiques ainsi que des études de cas portant sur des crises de liquidités
  - Sur le principe de l'horizon de survie

Les tests de résistance sont déclinés selon des scénarios systémiques et/ou idiosyncratiques. Ces stress tests tiennent compte des spécificités de la Banque et tiennent compte du refinancement en monnaies étrangères.

### 8.4 Plan d'urgence

Conformément à l'Ordonnance sur les liquidités (OLiQ, art. 10), la banque dispose d'un plan d'urgence en cas de crise de liquidité qui repose sur trois piliers :

- Un dispositif d'appréciation du niveau de risque en fonction de tests de résistance idiosyncratiques et systémiques
- Des règles d'escalade à la hiérarchie en cas de dépassement de seuils d'alerte et limites
- Un inventaire des contre-mesures à prendre en cas de crise de liquidité

Le plan d'urgence est révisé annuellement.

### 8.5 Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) constitue une des normes réglementaires quantitatives du cadre de gestion du risque de liquidité défini dans l'Accord de Bâle III. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'exigence minimale est de 100% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le ratio LCR constitue une norme

internationale qui vise à faire en sorte qu'une banque dispose d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité (High Quality Liquid Assets [HQLA]) non grevés, sous forme d'encaisse ou d'autres actifs pouvant être convertis en liquidités pour couvrir ses besoins de liquidité dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires.

Pour le deuxième semestre 2023, le niveau du ratio LCR toutes devises du Groupe BCGE est resté élevé et en moyenne supérieur à 160%. La variabilité du ratio LCR toutes devises du Groupe BCGE est principalement induite par la variabilité des sorties nettes de trésorerie.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont composés principalement des avoirs déposés en compte de virement à la Banque Nationale Suisse (BNS). La part complémentaire correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- (Confédération Suisse, Centrale de Lettres de Gage, etc.) éligibles aux opérations de refinancement auprès de la BNS et au numéraire détenu par la Banque.

Concernant la concentration des sources de financement, la principale source de refinancement de la Banque est composée de dépôts de clientèle atomiques et diversifiés. Au 31 décembre 2023, le refinancement de la Banque est principalement basé sur :

- Des engagements résultants des dépôts de la clientèle pour plus de 65% du passif
- Des emprunts banque et emprunts auprès de la Centrale de Lettres de Gage pour plus de 15% du passif

Les sorties de liquidité résultant d'appels de marge « potentiels » sont principalement induites par les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt du portefeuille de la banque par instruments financiers dérivés.

Le niveau du LCR en Franc Suisse est significativement plus élevé que celui du LCR regroupant toutes les devises d'une part car les HQLA sont principalement libellés en Franc Suisse et d'autre part car le Groupe BCGE doit assurer le financement centralisé de sa filiale française (principalement en Euro) ainsi que le financement de l'activité de Global Commodity Finance (principalement en Dollar US).

## 8.6 Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

**Tableau 19 – LIQ1 - Liquidités - informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)**  
En CHF millions, Groupe BCGE

		T3 2023		T4 2023	
		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					
1	<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		<b>8'271</b>		<b>8'363</b>
<b>Sorties de trésorerie</b>					
2	Dépôts de détail	11'100	939	11'034	936
3	■ dont dépôts stables	4'518	226	4'558	228
4	■ dont dépôts moins stables	6'582	714	6'476	708
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	6'536	4'020	7'072	4'134
6	■ dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	1'166	278	1'232	294
7	■ dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	5'370	3'743	5'840	3'840
8	■ dont titres de créances non garantis	0	0	0	0
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		0		0
10	Autres sorties de trésorerie	1'596	485	1'714	573
11	■ dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	306	230	377	274
12	■ dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	19	19	70	70
13	■ dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	1'271	236	1'267	229
14	Autres engagements de financement contractuels	128	128	148	148
15	Autres engagements de financement conditionnels	3'098	51	3'271	58
16	<b>= Somme des sorties de trésorerie</b>		<b>5'624</b>		<b>5'849</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>					
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	0	0	0	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'293	603	1'377	703
19	Autres entrées de trésorerie	32	32	48	48
20	<b>= Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>1'325</b>	<b>634</b>	<b>1'425</b>	<b>751</b>
<b>Valeurs apurées</b>					
21	<b>Somme des HQLA</b>		<b>8'271</b>		<b>8'363</b>
22	<b>Somme nette des sorties de trésorerie</b>		<b>4'989</b>		<b>5'098</b>
23	<b>Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)</b>		<b>165.76%</b>		<b>164.05%</b>

Les données présentées correspondent à la moyenne des calculs de fin de mois (3 points par trimestre).

## 8.7 Ratio de financement (NSFR)

Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) constitue une des normes réglementaires quantitatives du cadre de gestion du risque de liquidité défini dans l'Accord de Bâle III. Le NSFR est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. L'exigence minimale est de 100% depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le ratio NSFR constitue une norme internationale qui vise à faire en sorte qu'une banque dispose d'une adéquation suffisante entre les financements stables disponibles (Available Stable Funding [ASF]) et les besoins en financement stables requis (Required Stable Funding [RSF]).

Pour le deuxième semestre 2023, le niveau du ratio NSFR du Groupe BCGE est resté supérieur au seuil réglementaire de 100%. Au 31 décembre 2023, le ratio s'établit à 142%, en hausse par rapport au trimestre précédent (30 septembre 2023 : 139%).

La banque ne déclare pas d'actifs ou d'engagements interdépendants au sens de la circulaire FINMA 2015/2 Cm 413\*.

## 8.8 Informations relatives au ratio de financement (NSFR)

**Tableau 20 – LIQ2 - Liquidités - informations relatives au ratio de financement (LIQ2)**  
En CHF millions, Groupe BCGE

		30.09.2023				
		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<i>Indications sur le refinancement stable disponible</i>						
1	Instruments de fonds propres	2'043	0	0	197	2'240
2	■ dont fonds propres réglementaires	2'043	0	0	131	2'174
3	■ dont autres instruments de fonds propres	0	0	0	66	66
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	13'401	916	89	4	13'259
5	■ dont dépôts stables	5'689	85	21	2	5'506
6	■ dont dépôts moins stables	7'712	831	68	3	7'752
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	2'701	1'042	16	6	1'885
8	■ dont dépôts opérationnels	887	0	0	0	443
9	■ dont dépôts non opérationnels	1'814	1'042	16	6	1'442
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	0	0	0	0	0
11	Autres engagements	2'605	2'993	347	4'110	4'697
12	■ dont engagements résultant d'opérations en dérivés		0	0	-24	
13	■ dont autres engagements et instruments de fonds propres	2'605	2'993	347	4'134	4'697
14	<b>Total du refinancement stable disponible</b>					<b>22'081</b>
<i>Indications relatives au refinancement stable requis</i>						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	7'127	376	5	1'959	314
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	581	0	0	0	290
17	Crédits et titres performants	1'783	2'057	437	15'502	14'518
18	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	0	24	0	0	2
19	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 ou non garantis	110	604	90	93	245
20	■ dont crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public	1'429	1'090	179	4'514	5'186
21	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	0	0	0	53	34
22	■ dont créances hypothécaires performantes	6	329	158	10'740	8'824
23	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	0	312	158	10'264	8'408
24	■ dont titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	237	10	10	155	260
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	0	0	0	0	0
26	Autres actifs	584	1	0	103	694
27	■ dont matière premières physiques, y c. or					60
28	■ dont actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales		0	0	0	0
29	■ dont actifs NSFR sous forme de dérivés		0	0	-23	2
30	■ dont passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise		0	0	4	1
31	■ dont tous les autres actifs résiduels	514	1	0	122	632
32	Eléments hors bilan		884	24	26	69
33	<b>Total du refinancement stable requis</b>					<b>15'886</b>
34	<b>Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)</b>					<b>139%</b>

31.12.2023

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications sur le refinancement stable disponible</b>						
1	Instruments de fonds propres	2'140	0	0	198	2'337
2	■ dont fonds propres réglementaires	2'140	0	0	132	2'271
3	■ dont autres instruments de fonds propres	0	0	0	66	66
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	13'108	1'043	61	4	13'085
5	■ dont dépôts stables	5'672	115	17	2	5'515
6	■ dont dépôts moins stables	7'436	928	44	3	7'570
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	2'441	1'530	11	6	1'998
8	■ dont dépôts opérationnels	726	0	0	0	363
9	■ dont dépôts non opérationnels	1'715	1'530	11	6	1'635
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	0	0	0	0	0
11	Autres engagements	2'213	3'148	159	4'146	5'135
12	■ dont engagements résultant d'opérations en dérivés		0	0	-6	
13	■ dont autres engagements et instruments de fonds propres	2'213	3'148	159	4'152	5'135
14	<b>Total du refinancement stable disponible</b>					<b>22'556</b>
<b>Indications relatives au refinancement stable requis</b>						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	6'574	228	161	1'961	309
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	181	0	0	0	90
17	Crédits et titres performants	1'773	2'625	422	15'613	14'739
18	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	0	390	0	0	39
19	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 ou non garantis	124	496	91	88	227
20	■ dont crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public	1'390	1'507	145	4'483	5'331
21	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BR	0	0	0	52	34
22	■ dont créances hypothécaires performantes	27	232	166	10'896	8'892
23	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BR	24	216	166	10'428	8'485
24	■ dont titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	232	0	20	146	250
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	0	0	0	0	0
26	Autres actifs	604	1	0	140	713
27	■ dont matière premières physiques, y c. or					54
28	■ dont actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales		0	0	0	0
29	■ dont actifs NSFR sous forme de dérivés		0	0	-2	4
30	■ dont passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise		0	0	31	6
31	■ dont tous les autres actifs résiduels	541	1	0	111	649
32	Eléments hors bilan		914	22	36	67
33	<b>Total du refinancement stable requis</b>					<b>15'919</b>
34	<b>Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)</b>					<b>142%</b>

## 9 Risque opérationnel

La banque utilise l'approche de l'indicateur de base pour le calcul des fonds propres minimaux au titre du risque opérationnel.

L'objectif de la gestion du risque opérationnel est de limiter les pertes liées aux risques opérationnels. Pour cela, le Conseil d'administration valide la politique de contrôle interne et des risques opérationnels. Dans le but de limiter les risques opérationnels (et particulièrement les risques majeurs), la direction générale met en œuvre le système de contrôle interne qui recense l'ensemble des structures et processus de contrôle, à tous les échelons de la banque.

La section Risque Opérationnel, établit les principes et la méthodologie pour le contrôle des risques opérationnels, aide les métiers à définir leur appétence au risque, assure la cohérence dans l'implémentation du système de contrôle interne sur l'ensemble des activités de la banque et surveille l'exposition aux risques par rapport aux seuils et limites.

Mensuellement, le Comité des Risques analyse la position globale des risques opérationnels et propose des solutions et propose des évolutions aux normes de risques s'il le juge nécessaire. Trimestriellement, le comité des risques soumet son rapport à la direction générale et au Conseil d'administration. La section Risque Opérationnel produit annuellement un rapport CIROP à la direction générale et au Conseil d'administration relatif au bilan des risques opérationnels et du contrôle interne de l'année.

La section Risque Opérationnel produit semestriellement un rapport des pertes opérationnelles à la direction générale.

L'Audit interne élabore son plan d'audit annuel selon son appréciation du risque opérationnel de la banque, du système de contrôle interne et de la gouvernance d'entreprise.

Enfin, le Comité de Contrôle (commission du Conseil d'administration) fait un rapport au Conseil d'administration sur le fonctionnement du système de contrôle interne en se basant sur les rapports de la Direction Générale, de l'Audit interne et de l'Audit externe.

## 10 Ratio de levier

**Tableau 21 - LR1 - ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (en 1'000 CHF)**

LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (en 1'000 CHF)		a
		<b>31.12.2023</b>
<b>1</b>	<b>Total des actifs selon les comptes publiés</b>	<b>30'269'565</b>
1a	Différences entre les comptes publiés et la base de calcul pour la détermination de l'engagement global	
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4	Ajustements relatifs aux dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	6'199
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	7'711
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	1'610'421
7	Autres ajustements	
<b>8</b>	<b>Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)</b>	<b>31'893'896</b>

L'écart entre le total des actifs ressortant des comptes (après déduction des inscriptions au bilan relatives aux dérivés et opérations de financement de titres) et la somme des positions du bilan figurant dans la ligne 1 du tableau LR2 est principalement dû aux ajustements relatifs aux opérations hors bilan.

**Tableau 22 - LR2 - ratio de levier : présentation détaillée (en 1'000 CHF)****LR2 : Ratio de levier : présentation détaillée (en 1'000 CHF)**

	a	b
	31.12.2023	31.12.2022
<b>Expositions bilantaires</b>		
1 Opérations bilantaires <sup>1</sup> (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	29'751'586	29'284'459
2 (Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) <sup>2</sup> (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)		-333
3 Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	29'751'586	29'284'125
<b>Expositions en dérivés</b>		
4 Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	7'420	27'232
5 Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	112'805	116'400
6 Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)		
7 (Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	-91'431	-46'579
8 (Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)		
9 Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)		
10 (Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés [Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3] et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)		
11 Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	28'794	97'053
<b>Opérations de financement de titres (SFT)</b>		
12 Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3)	497'713	737'601
13 (Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux contreparties SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)		
14 Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	5'382	28'366
15 Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)		
16 Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	503'095	765'966
<b>Autres expositions hors bilan</b>		
17 Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	8'406'081	7'900'576
18 (Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6'795'660	-6'322'289
19 Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	1'610'421	1'578'287
<b>Fonds propres pris en compte et exposition globale</b>		
20 Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2'258'923	2'070'327
21 Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	31'893'896	31'725'431
<b>Ratio de levier</b>		
22 Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7.1%	6.5%

L'augmentation du ratio de levier est due à l'augmentation des fonds propres de base sur la période.